

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION

MUSIQUE

FORMATION MUSICALE 3^{ème} CYCLE

NIVEAUX PRÉ-SPÉCIALISÉ ET SPÉCIALISÉ

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour sur le site internet du CRR

Le calendrier de recrutement sera mis en ligne dès l'ouverture des inscriptions dès le début du mois de juin de l'année d'inscription.

➤ **Modalités d'inscription**

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, dès le début du mois juin pour l'année scolaire à venir.

Les examens d'entrée se déroulent dès le début du mois de septembre de l'année d'inscription.

Toute admission est prononcée selon des critères d'aptitude et en fonction des places disponibles.

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par publication sur le site internet du Conservatoire.

Au préalable, toute candidature doit respecter les critères de limites d'âge :

Age minimum : 15 ans Age maximum : 25 ans

➤ **Modalités d'admission**

Pour leur admission, les candidats doivent obligatoirement présenter l'évaluation de formation musicale.

Les évaluations sont orales et écrites pour tous les candidats (prévoir crayon et gomme) et comportent des épreuves d'admissibilité et d'admission.

✓ Admissibilité :

Le niveau des candidats est évalué lors de tests.

Les résultats sont communiqués à l'issue de l'évaluation.

✓ Admission:

Les candidats admissibles sont invités à suivre des cours de préparation au concours d'entrée.

Les résultats sont communiqués à l'issue du concours d'entrée.

➤ **Confirmation d'inscription :**

L'inscription devra être confirmée auprès de l'administration à l'issue du concours d'entrée.